Pétition au Conseil Fédéral, EDA 3003 Berne

Demandant l'arrêt des prélèvements forcés d'organes en Chine -

La Suisse ne doit plus garder le silence et doit condamner ces crimes

En Chine, en plus des prisonniers condamnés à mort, un grand nombre de prisonniers de conscience sont également et depuis longtemps tués lors du prélèvement forcé de leurs organes, destinés à alimenter la lucrative industrie de transplantation. Ces victimes sont des membres d'églises chrétiennes clandestines, des Tibétains, des Ouïghours et surtout des pratiquants de Falun Gong, la plus grande école de qigong au monde. Les preuves et les témoignages obtenus ne laissent aucun doute. Dans sa résolution du 12 décembre 2013 sur les prélèvements d'organes en Chine, le Parlement européen se réfère aux « rapports crédibles et incessants de prélèvements d'organes non consentis, systématiques et cautionnés par l'État sur des prisonniers d'opinion dans la République populaire de Chine » et demande à son gouvernement « de mettre immédiatement fin à la pratique de prélèvement d'organes sur des prisonniers d'opinion et des membres de groupes minoritaires religieux ou ethniques ».

Ainsi, nous demandons au Conseil Fédéral :

- De soutenir la résolution du Parlement européen sur le prélèvement d'organes en Chine.
- D'exiger des autorités chinoises de mettre immédiatement fin aux prélèvements forcés d'organes et à la persécution des pratiquants de Falun Gong, les premières victimes de ces atrocités, ainsi que des membres d'autres groupes religieux ou ethniques

Les adresses ne sont recueillies que dans le cadre de la pétition et ne seront pas transmises à des tiers

Nom, Prénom	Adresse	Signature

SIDH (Société internationale pour les droits de l'homme), section suisse. Transplantation et droits de l'homme. Landoltstrasse 83, 3007 Bern